



Municipalité de Chartierville
 27, rue Saint-Jean-Baptiste
 Chartierville, Qc, J0B 1K0
 819 560-8522 - chartierville@hsfqc.ca
chartierville.ca

SEPTEMBRE 2023

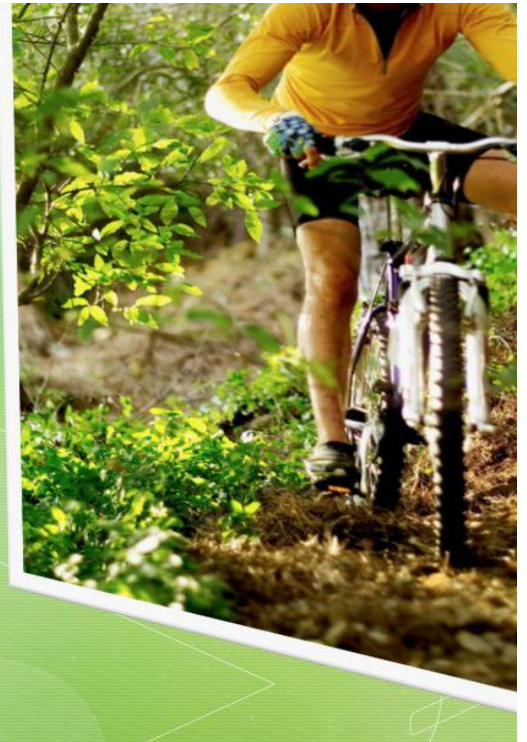
Parution 09 – 7 septembre 2023

Résultat du concours
 pour trouver un nom aux
 pistes de vélos de
 montagne:

VÉLO ELDORADO



Félicitation à la
 gagnante:
Mme Manon Bérubé



Collecte spéciale

Mardi 26 septembre 2023, ne pas oublier la collecte des déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques. Sachez que les objets non admissibles à la collecte peuvent être acheminés à l'Écocentre de la MRC du Haut-Saint-François (105, ch Main Central, Bury) du lundi au samedi de 8 h 30 à 16 h 30 et ce jusqu'au 4 novembre 2023.

OBJETS ADMISSIBLES	OBJETS NON ADMISSIBLES
Ameublement (vieux meubles, divans, tables et chaises, matelas, etc.)	Les pneus usés d'automobiles et de camions (avec ou sans jantes)*
Matériaux naturels (branches d'arbres et d'arbustes attachées et coupées en longueur maximum de 1.2 mètres ou 4 pieds, morceaux de tourbe et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kg ou 55 livres)	Aucun débris de construction*
	Aucun résidu domestique dangereux tel que peintures, huiles usagées, filtres, batteries d'automobiles, solvants et tous produits sur lesquels se retrouve un ou plusieurs de ces pictogrammes*
Matériaux ferreux (appareils ménagers, tables et chaises de métal, bouts de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.)	Aucune bombonne de propane



CORROSIF



INFLAMMABLE



TOXIQUE

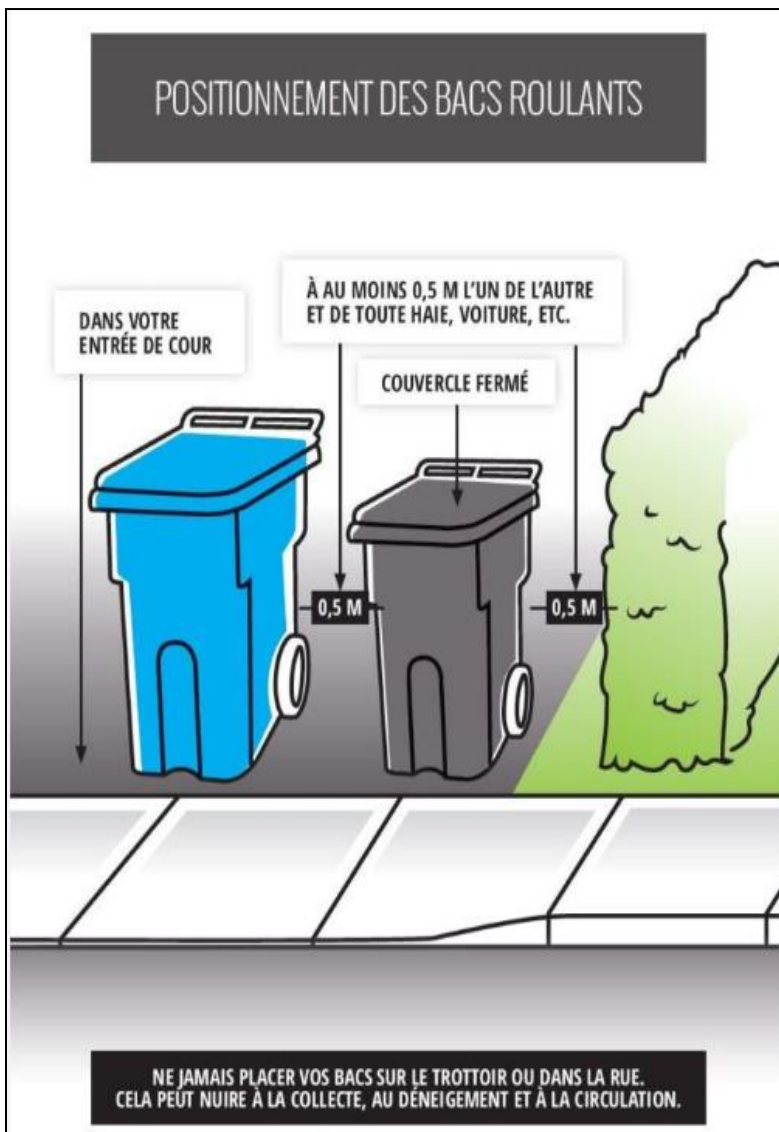


EXPLOSIF

Service intermunicipal LSHLC

COMMENT PLACER SON BAC ROULANT LORS DE LA COLLECTE ?

- Toujours placer le bac roulant en bordure de la rue.
- Le devant du bac roulant doit faire face à la rue et les roues doivent être en direction de votre résidence.
 - Si le bac est placé du mauvais côté, le camion ne pourra pas vider le bac, car le couvercle du bac risque d'être endommagé et cassé.
- Garder un espace libre d'au moins 60 cm (2 pieds) de chaque côté et à l'arrière du bac roulant.
 - Si vous devez avoir 2 bacs ou plus, placez-les un à côté de l'autre et **espacez-les d'environ 60 centimètres (2 pieds)** afin de permettre au bras mécanisé de saisir les bacs sans problème. Le chauffeur a comme **directive du service intermunicipal** de ne pas sortir de son camion afin de déplacer les bacs ou récupérer à la main les surplus à côté des bacs.
- Assurez-vous qu'aucun véhicule ou objet ne nuise au soulèvement mécanique du bac roulant.



- Toutes les matières résiduelles, recyclables ou organiques (selon la semaine de la collecte) doivent être à l'intérieur du bac roulant. Aucune matière ou sac à l'extérieur du bac roulant ne sera ramassé. Attendez plutôt la collecte suivante.
- Le couvercle du bac doit être libre de tout débris (matières recyclables, neige, etc.).
- **Attention au poids!** Des bacs trop lourds peuvent endommager le bac lui-même ou ne pas être ramassés. La terre, le sable, la roche ne vont pas dans vos bacs. Payer pour enfouir de la terre, ce n'est pas très logique. Les résidus de construction, les produits dangereux, les branches et les encombrants eux vont à l'Écocentre.
- **Placez votre bac la veille de la collecte, après souper.** Les heures de collecte varient selon les conditions routières, itinéraires, bris, etc. Il se peut que le camion passe toujours à partir de 6 h, mais si vous attendez 6h05 pour mettre votre bac au chemin et qu'une journée le camion a changé d'itinéraire en raison des conditions climatiques et a dû passer à 5 h 50, il y aura mécontentement.

attendez 6h05 pour mettre votre bac au chemin et qu'une journée le camion a changé d'itinéraire en raison des conditions climatiques et a dû passer à 5 h 50, il y aura mécontentement.